

----- Message transféré -----

**Sujet :**Re: ARTICLE 68 + DÉCLARATION TACHÉ + LIVRET A

**Date :**Tue, 8 Jan 2019 09:33:06 +0100

**De :**xxxxxx

**Pour :**xxxxxx <xxxxxx@clb-an.fr>

**Copie à :**Stéphanie Do <stephanie.do@assemblee-nationale.fr>

Madame,

J'ai déjà répondu à Mme le député sur ce point ; voyez, je vous prie, mon message du 28 décembre 2018.

Je suis un petit peu choqué qu'en un mois, un député, avec les moyens qui lui sont octroyés par la Nation, ne puisse pas prendre position par écrit devant l'un de ses commettants, sur des sujets aussi simples et importants que ceux-là, et, qui plus est, dans la situation de grave crise actuelle :

1. Sur la procédure de destitution de M. Macron ;
2. Sur la déclaration de M. le député Taché à propos du programme de LREM de « transférer la souveraineté de la France » à des puissances étrangères ;
3. Sur le taux confiscatoire du livret A et les 3,6 G€ ainsi prélevés cette année sur les plus modestes.

Cordialement,

xxxxxx

Le 08/01/2019 à 09:15, xxxx a écrit :

1. Je préfère dialoguer par écrit, si vous le permettez ; c'est plus simple pour moi.